



# PONT-D'AINFORM !

LETTRÉ D'INFORMATION MUNICIPALE N°25 - MAI 2025

## COMMENT S'INFORMER ?

📍 station Pont d'Ain 01160

🌐 [www.pontdain.fr](http://www.pontdain.fr)

📘 Mairie de Pont d'Ain

📷 [mairie\\_pda](#)

### Horaires accueil mairie

Lundi, mercredi, jeudi

8h-12h | 13h30-16h30

Mardi, vendredi • 8h-12h

Cartes identité et passeports : ouverts les après-midi jusqu'à 17h30.

## À VOTRE SERVICE

Le marché de Pont d'Ain sous la Halle est un lieu incontournable pour faire vos courses le samedi matin, de 7h30 à 13h en toutes saisons. Vous y trouverez les habitués : boulanger, volailler, charcutier, poissonnier, fromagers, primeurs, fleuriste, bouquiniste, mais aussi des occasionnels, surtout à la belle saison !

Liste disponible sur le site internet :

🌐 <https://pontdain.fr/vie-economique/marche-hebdomadaire/>



**PROCHAINE ÉDITION**  
Dès le 7 juillet 2025

## PROJET POUR LES HABITANTS

Pour la troisième fois depuis maintenant 1 an, les rencontres de quartiers reviennent, retenez les dates des 16 et 17 mai et 23 et 24 mai. C'est une occasion unique d'échanger librement et facilement avec vos élus sur des problématiques générales mais aussi très locales ! C'est pour cela que nous avons souhaité regrouper par « quartiers » ou secteurs, afin d'être au plus près de vous. Nous n'avons pas eu un franc succès lors de la deuxième édition cet automne, nous espérons donc avoir la chance de vous rencontrer sur ces temps qui sont les vôtres.

Au plaisir d'échanger !

## Le mot de la rédaction

Unissons-nous pour bâtir ensemble l'avenir de notre village ! Après un hiver particulièrement rigoureux, bien loin des hivers d'antan où Pont d'Ain se recouvrait de neige pendant plusieurs semaines, les jours s'allongent et la lumière revient. C'est le moment idéal pour se reconnecter à notre village, à notre communauté, et redonner un souffle d'optimisme à nos vies quotidiennes. L'équipe municipale est là pour vous, à vos côtés, et travaille pour chacun d'entre vous. Mais cette mission est encore plus forte quand nous agissons ensemble, quand nous faisons front face aux défis, et quand nous nous soutenons les uns les autres. La Commission Communication fait appel à vous, habitants de Pont d'Ain, pour partager vos idées, vos histoires et vos opinions. Nous vous sollicitons sur plusieurs projets pour nourrir cette solidarité qui nous unit et faire rayonner notre commune. Que ce soit pour soutenir nos commerces locaux, promouvoir nos associations, ou simplement renforcer les liens qui nous unissent, chaque geste compte. Nos rencontres tout au long de l'année, nos conseils municipaux, nos groupes de travail, et toutes les occasions d'échanger sont là pour vous ! Ensemble, de 7 à presque 100 ans, nous pouvons accomplir de grandes choses. Les beaux jours arrivent, et avec eux, une nouvelle opportunité pour chacun d'entre vous de prendre part à la vie de notre commune. Consultez les événements à venir dans le Pont d'Ainform et sur les réseaux sociaux, et n'oubliez pas que vous êtes toujours les bienvenus à nos rendez-vous. Dans ces moments où les temps peuvent être difficiles, rappelez-vous : ensemble, nous sommes plus forts. Il faut savoir faire le dos rond, se soutenir, et même danser sous l'orage ! Plus que jamais, l'équipe municipale est votre relais, votre appui, votre voix et vos oreilles. Ensemble, nous construisons le monde de demain, un jour à la fois. À très bientôt !

Arnaud

## ACTE CITOYEN

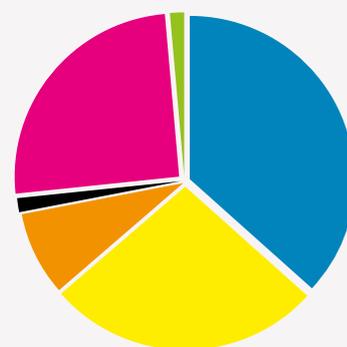
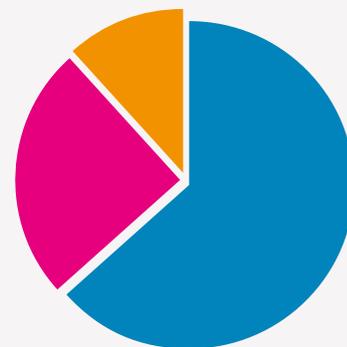
Parce que les défunts tout comme les vivants méritent toute notre attention, la municipalité et la paroisse vous proposent de **nettoyer le cimetière le samedi 31 mai 2025** à partir de 8h. Retrouvez-nous à l'entrée principale avec seaux, pelles, gants, râteliers, ce dont vous disposez. Par avance, merci.

Le budget a été voté lors du Conseil municipal du 31 mars 2025.

## LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES (€)	2 616 830
■ Impôts et taxes	1 663 700
■ Dotation État	651 000
■ Autres recettes (revenus des immeubles, produits des services et du Domaine, atténuations de charges)	302 130

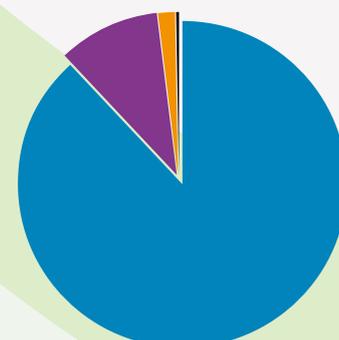
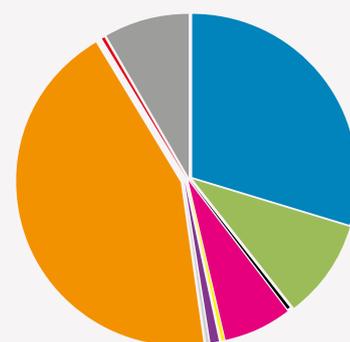
DÉPENSES (€)	2 616 830
■ Masse salariale communale	948 100
■ Charges à caractère générales fluides (eau, électricité...), fournitures, prestation, entretien	691 750
■ Autres charges de gestions courantes (subventions aux associations, au CCAS, cotisations aux SDIS, SIEA..., indemnité des élus)	210 050
■ Intérêts de la dette	41 300
■ Virement à la section d'investissement	646 000
■ Amortissements	34 075.50



## LA SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES (€)	9 376 987.61
■ Excédents d'investissement 2024	2 801 563.19
■ Excédents de fonctionnement 2024	913 545.92
■ Taxe aménagement	20 000
■ Virement de la section de fonctionnement	646 000
■ Produits des cessions	27 000
■ FCTVA	70 000
■ Taxe aménagement	20 000
■ Emprunt	4 100 000
■ Amortissements	34 075.50
■ Autres recettes	1 200
■ Subventions (dont 12 700 € en restes à réaliser 2024)	763 603

DÉPENSES (€)	9 376 987.61
■ Investissements nouveaux	8 276 910.19
■ Reste à réaliser 2024	934 877.42
■ Remboursement capital d'emprunt	164 000
■ Dépôts et cautionnements	1 200



## > BUDGET 2025 | ASSAINISSEMENT

### RECETTES

*RECETTES D'EXPLOITATION (€)	274 395.28
Ventes/prestations de services	201 200
Amortissement des subventions reçues	45 195.28
Excédent antérieur reporté	28 000
Subvention budget principal	0

*RECETTES D'INVESTISSEMENT (€)	618 985.10
Affectation en réserves (excédent d'exploitation 2024 affecté en investissement)	71 866.20
Subventions d'équipement	384 525
Emprunts	0
Virement de la section d'exploitation	86 600
Amortissements	73 993
Excédent inv. reporté	0

### DÉPENSES

*DÉPENSES D'EXPLOITATION (€)	274 395.28
Charges à caractère général	26 000
Gestion courante	200
Charges financières	77 500
Charges exceptionnelles	500
Dotations aux amortissements	73 993.90
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 501
Dépenses imprévues	7 200
Virement à la section investissement	88 600

*DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (€)	618 985.10
Remboursement d'emprunt	125 000
Investissements (dont restes à réaliser pour la STEP = 40 812.50 et RAR pour STEP Pampier = 87 468 €)	201 900
Dépenses imprévues	4 961.15
Amortissement subventions reçues	45 195.28

## > BUDGET 2025 | CCAS



*RECETTES (€)	12 871.71
Concessions funéraires	3 000
Subventions communes	3 000
Excédent 2024 reporté	6 871.71

*DÉPENSES (€)	8 055.03
Fêtes et cérémonies	1 000
Rémunérations et honoraires	10 500
Secours d'urgence	571.71
Aides	400
Subventions aux associations caritatives	400



## LA LOI EN PRATIQUE

Vous êtes nombreux à nous avoir sollicité afin que nous rédigeons un article sur les règles à observer concernant la circulation sur les zones avec un alternat par panneaux et notamment au niveau de la rue Louise de Savoie.

**Quand on circule dans une zone avec un alternat par panneaux, voici les règles à suivre selon les différentes situations :**

- Si un ou plusieurs véhicules me faisant face sont engagés ou sur le point ou en attente de s'engager dans la zone concernée par l'alternat, je patiente avant ce panneau et ce même si des places de stationnement présentes dans la zone sont libres.
- Si un ou plusieurs véhicules circulant dans le même sens que moi sont engagés dans la zone mais qu'un véhicule me faisant face attend à l'autre bout de la zone, je dois m'arrêter et patienter avant ce panneau.



- Si un ou plusieurs véhicules me faisant face sont engagés dans la zone, je dois patienter avant ce panneau et ce même si des places de stationnement présentes dans la zone sont libres.

*Les contrôles de police sur les zones concernées par le présent article vont être plus fréquents et en cas de non-respect de ces dispositions vous vous exposez à une amende de 2<sup>e</sup> classe.*

## NOUVEAUTÉ À PONT D'AIN



Basée au 2 rue Brillat Savarin à Pont d'Ain depuis le l'été 2023, **l'Association Familiale Humanitaire Internationale AFHI** est une association solidaire et familiale.

Elle propose à petit prix des meubles, vêtements, livres

et objets de seconde main. Les recettes permettent de financer des contrats de réinsertion pour des personnes en difficulté. L'association développe aussi des actions humanitaires, notamment un programme de parrainage d'enfants au Burkina Faso. Des cours de français, ateliers de couture et soutien administratif complètent ses actions pour favoriser l'insertion sociale.

**Horaires : mercredi et vendredi de 14h à 18h30, et samedi de 9h30 à 18h30**

☎ 09 87 50 83 89 – 06 23 69 86 50

✉ [afhi.contact@gmail.com](mailto:afhi.contact@gmail.com)

📘 AFHI

## LIEN SOCIAL



**L'association Le Cocon est un centre social qui agit pour les habitants et avec les habitants en fonction de leurs envies ou besoins dans le respect de la solidarité, de la laïcité et avec des valeurs démocratiques et d'éducation populaire. Elle a pour objet de garantir un accueil inconditionnel en toute dignité. Elle agit en itinérance au plus proche de la population.**

### Le Cocon pour QUOI ?

- Informer, accompagner et orienter la population dans leurs démarches et l'accès aux droits.
- Accompagner les familles dans leur fonction parentale.
- Permettre aux jeunes de 11 à 25 ans d'être acteurs de leur vie et de la vie locale.
- Développer du lien social à travers l'animation de la vie locale et la citoyenneté
- Un projet vivant qui évolue, un projet mobile qui se déplace !

### Le Cocon c'est OÙ ?

- Tous les 2<sup>e</sup> vendredis de chaque mois de 10h à 12h au Blanchon (parking école maternelle) pour tous les habitants.
- Tous les 4<sup>e</sup> vendredis de chaque mois de 10h à 12h sous la Halle pour tous les habitants.
- Tous les mardis et vendredis entre midi et 14h aux collèges de Pont d'Ain.
- Tous les mardis après-midi à Pont d'Ain pour les familles et leur enfant de moins de 6 ans au lieu accueil enfants parents Bulles de Soie.

### Le Cocon en 2024, quelques exemples ?

Les permanences itinérantes, un accueil convivial, des créations de lien, un transport solidaire, une fête du jeu itinérante, sur un air de familles, des projets de jeunes, des rencontres familles, un lieu accueil enfants parents, une nuit au camping, des loisirs jeunes, un point écoute jeunesse, une semaine de la petite enfance, de l'accompagnement administratif, la création d'un réseau partenaires, l'implication de bénévoles, des ateliers adultes et bien plus encore ...

## BIENVENUE...

... sur le marché à M. Viannin, Mme Flory et leur équipe, producteurs et primeurs depuis 1995, qui prennent la suite de M. Billon et Mme Pagand, à qui nous souhaitons d'ailleurs une belle retraite !



# LA NATURE AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

## BONNES PRATIQUES POUR UN PRINTEMPS ÉCO-RESPONSABLE !

Avec l'arrivée des beaux jours, plusieurs actions simples peuvent être mises en place pour protéger l'environnement tout en profitant des espaces extérieurs.



### 1. Entretien des haies et bosquets

Il est essentiel de respecter la faune locale en évitant de tailler les haies pendant les périodes sensibles. Pour les exploitations agricoles, la taille des haies doit être évitée entre le 15 mars et le 31 juillet. Pour les particuliers et collectivités, la période idéale d'interventions se situe entre le 1er septembre et fin février, afin de préserver la biodiversité et éviter de perturber les habitats d'animaux.

### 2. Lutter contre le moustique tigre

Le moustique tigre fait son grand retour chaque printemps, portant des risques sanitaires tels que la dengue ou le chikungunya. Pour éviter son installation, vérifiez régulièrement chez vous qu'aucun contenant ne permet l'accumulation d'eau (soutis de pot de fleurs, pneus, etc.). Changez l'eau des fleurs chaque semaine, vérifiez les gouttières et couvrez les réservoirs d'eau inutilisée. En agissant ainsi, vous contribuerez à limiter sa prolifération sans produits chimiques.

#### EXPRESSION MINORITAIRE

Nous avons validé le budget 2024 et voté le budget 2025 lors du conseil municipal du lundi 31 mars. La taxe foncière de la zone écosphère (entre autres) permet un excédent de fonctionnement de 913 545€ en 2024. Cet excédent de résultat est affecté en dépense d'investissement, ce qui permettra un autofinancement de projets, dont celui de l'école et ainsi de réduire le prêt qui sera souscrit pour l'école. Le permis de construire a été obtenu, le projet suit donc son cours. Aussi, la commune est contrainte de prévoir d'importants travaux sur la salle des fêtes, la mairie et le gymnase. Des études ont été menées pour en évaluer les coûts et ainsi planifier les travaux à plus ou moins long terme. De même concernant divers importants travaux de voirie.

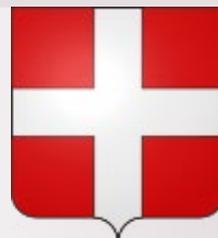
## ÉVÉNEMENT CHERCHE BÉNÉVOLES

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour l'événement **BOUGER POUR ELLES** qui aura lieu le **dimanche 5 octobre 2025** à Pont d'Ain ! Intéressé ?

Laissez-nous vos coordonnées par mail à [communication@pontdain.fr](mailto:communication@pontdain.fr) nous vous contacterons en retour. Merci !

## PONT D'AIN, LE SAVIEZ-VOUS ?

### Partie 1/2



Revenons à l'histoire de notre château et de ses occupants les plus connus...

Il est difficile de dater la naissance de Pont d'Ain. De fait si l'on s'en tient au nom de Pont d'Ain, il faudrait admettre que l'origine de la cité remonte à la construction du premier pont sur la rivière d'Ain, en ce lieu, mais rien ne permet de dater l'époque avec certitude. Néanmoins, administrativement, nous pouvons dater la naissance de la commune de Pont d'Ain au 21 avril 1319. Le château primitif de Pont d'Ain n'existe malheureusement plus, il fut démantelé, incendié et reconstruit plusieurs fois. Aussi, en 1281, le château représentait la dote de Béatrice de Coligny, fille du duc de Coligny. Il fut cédé en 1285 au duc de Bourgogne, celui-ci pressé de dettes, vendit le château en 1289 à Amé V de Savoie, époux de Sybille de Bagé. Pont d'Ain fut alors Savoyard durant près de 3 siècles, de 1289 à 1586. Pont d'Ain conserve encore les armes de la maison de Savoie, qui sont « De Gueule à la croix d'argent » et les armoiries sont toujours apposées sur le fronton de la mairie. Trois châtelains se succédaient, Pierre de Genos de 1325 à 1327, Edouard de Corgeron de 1327 à 1332 et Jean Berard dit Cusin de 1332 à 1340. Le château fut détruit par un incendie accidentel en 1372 mais fut reconstruit et remanié par Marguerite d'Autriche. Edouard, conte de Savoie, y naquit ainsi que Philibert II dit le Beau, né le 10 avril 1480 et sa sœur Louise de Savoie née quatre ans avant lui, de Marguerite de Bourbon et de Philippe 1er duc de Savoie et de Bresse. Philibert le Beau épousa en 1501, à Bruxelles, Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien empereur d'Autriche et de Marie de Bourgogne. Tous deux s'installèrent alors à Pont d'Ain en 1502. Philibert le Beau mourut prématurément en 1504 d'une pleurésie. Après la mort de son mari, Marguerite demeura au château quatre années durant lesquelles elle s'adonna aux belles lettres et à la musique. Puis elle retourna en Belgique. Sa devise étant « Fortune, infortune, fort, une », elle réalisera le vœu de construire le monastère de Brou à la mémoire de son époux.  
*La suite au prochain numéro (partie 2/2)*

# L'AGENDA PONDINOIS

## MAI

- **Mardi 06**  
Collecte de sang
- **Jedi 08**  
Cérémonie du 8 Mai  
FNACA  
& Harmonie Pondinoise
- **Jedi 08**  
Salon de la Bande Dessinée  
& Conférence Pierre Mercier
- **Samedi 10**  
Vente paëlla  
APE collèèe
- **Dimanche 11**  
Chorale
- **Vendredi 16 & samedi 17**  
Rencontres de quartiers
- **Dimanche 18**  
Cinéma rural
- **Lundi 19**  
Conseil municipal
- **Vendredi 23 & samedi 24**  
Rencontres de quartiers
- **Samedi 24**  
Théâtre CCAS
- **Vendredi 30**  
Coupe Biatrix 16DM  
Boules des Marronniers

## JUIN

- **Les vendredis du 06 juin au 25 juillet**  
Nocturnes pondinoises
- **Samedi 07**  
Stand mairie
- **Dimanche 08**  
Cinéma rural
- **Mercredi 18**  
Cérémonie 18 juin FNACA
- **Vendredi 20**  
Fête de la musique Comité Animation
- **Vendredi 20**  
Fête de la musique  
Harmonie Pondinoise
- **Dimanche 22**  
Kermesse Sou des écoles
- **Vendredi 27**  
Challenge Dumoulin 16 quadrettes  
Boules Marronniers
- **Dimanche 29**  
Cinéma rural

## JUILLET

- **Vendredi 04 & samedi 05**  
Fête foraine
- **Samedi 05**  
Fête de la halle Comité d'Animation  
& Feu d'artifice
- **Samedi 05**  
Challenge Humbert 16 D 3-4  
Boules Marronniers
- **Lundi 14**  
Cérémonie 14 juillet  
Harmonie Pondinoise  
& Comité d'Animation
- **Dimanche 20**  
Rassemblement auto moto

## À NE PAS MANQUER !

- **Cérémonie du 8 mai** à 14h avec la présence des enfants de l'école primaire de Pont d'Ain qui liront des textes sur des résistants pondinois, nos pompiers, gendarmes et policier municipal, la fédération des Anciens Combattants, notre Harmonie Pondinoise, un détachement de la base aérienne d'Ambérieu en Bugey et vos élus.



- **Pour mettre en lumière les 80 ans de la libération, la municipalité propose après la cérémonie du 8 mai une conférence suivie d'un débat avec Pierre Mercier** (Président de l'association des amis du musée de la Résistance et de la déportation à Nantua). Mr Mercier nous proposera ses BD en lien avec la résistance à Nantua et la commission souhaite en profiter pour lancer **le 1er salon de la Bande Dessinée** tous thèmes à Pont d'Ain. Ce salon se tiendra de 10h à 17h à la salle des fêtes.
- **La fête de la musique saura vous enchanter le vendredi 20 juin** grâce au Comité d'Animation qui proposera un concert sous la Halle, mais également l'Harmonie Pondinoise qui sera quant à elle stationnée à Oussiat Le Haut.
- Sans oublier **la fête foraine qui se déroulera sur deux jours les 4 et 5 juillet** et se clôturera par la fête de la Halle le 5 juillet au soir avec un feu d'artifice offert par la Mairie.

## Les Nocturnes Pondinoises

DU 6 JUIN AU 25 JUILLET

TOUS LES VENDREDIS  
DE JUIN ET JUILLET

SUR LE QUAI JUSTIN REYMOND  
DE 18 H 30 À 22 H 30...

Pour le plus grand bonheur de tous, les Nocturnes Pondinoises seront de retour tous les vendredis soir de juin et juillet Quai Justin Reymond, même lieu, même heure !